Publiée en ligne le 23 OCT. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-117

L'an deux mille vingt trois, le 19 octobre à 18 h 30

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Patrick DARY**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11 octobre 2023

Nombre de délégués :

☐ en exercice : 29

☐ présents : 23

☐ votants : 28

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Daniel BOISSERIE, Mme Annick HUCHET, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET-LACOMBE, Mme Céline BOYARD, M. Roland POURCHET, M. Jean-Claude FRACHET, M. Laurent GORYL, M. Pierre ROUX, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, Mme Evelyne MACHANE, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Pascale BRACHET, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA.

ABSENTS Excusés : M. François BOISSERIE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI, Mme Catherine L'OFFICIAL, Mme Sandrine FUSADE et M. Francis CUBERTAFON.

Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
Monique PLAZZI donne pouvoir à Laurent GORYL
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Annie ARNAUD
Sandrine FUSADE donne pouvoir à Valérie Isabelle BONIN
Francis CUBERTAFON donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Evelyne MACHANE

OBJET :

Association "Cœur de Madeleine et Chocolat"

Demande de subvention

Rapporteur : Ph. SUDRAT

Vu le courrier du 5 juillet 2023, par lequel l'Association "Cœur de Madeleine et Chocolat" a sollicité de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix l'octroi d'une subvention en vue de l'organisation du Salon de la Madeleine et du Chocolat qui se tiendra les 25 et 26 novembre prochains à Saint-Yrieix-la-Perche ;

Considérant le thème du salon (la madeleine) ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix faisant état de sa compétence en matière de *« promotion des productions et produits locaux emblématiques »* parmi lesquels compte la madeleine ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accorde** une subvention de 1 000 € à l'Association "Cœur de Madeleine et Chocolat" en vue de l'organisation du Salon de la Madeleine et du Chocolat qui se tiendra les 25 et 26 novembre 2023 à St Yrieix-la-Perche.
- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

La secrétaire

E. MACHANE

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

P. DARY

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231019-DC2023750307-DE
Date de télétransmission : 23/10/2023
Date de réception préfecture : 23/10/2023